

VOS COORDONNEES

Nom et Prénom :

Adresse de livraison :

Adresse de facturation :

Tél. :

Portable :

Fax :

VOTRE DEVIS

ENLEVEMENT ou LIVRAISON

Paris	16.00 €	
Petite Couronne	31.00 €	
Autres	Nous consulter	

PRESTATION

Prestation ordinaire (traitement en 3 jours)	31.00 €	
Prestation en urgence (traitement à réception)	71.00 €	

TOTAL DE VOTRE COMMANDE (acheminement + prestation)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Date

Signature :

Nos prix sont en € TTC. Une facture détaillée vous sera retournée avec votre commande.

N'oubliez pas de joindre à toute commande

- Le bon de commande dûment rempli afin de nous permettre un bon suivi de votre dossier
- Les documents signalés sur la fiche de renseignement.
- Votre règlement à **HOME VISAS**

VEHICULE NEUF ACQUIS À L'ETRANGER

DOCUMENTS A JOINDRE

- Photocopie d'une Pièce d'Identité du demandeur (Carte d'Identité, Passeport, Carte de Séjour ou Carte de Résident).
- Demande de d'immatriculation remplie, datée et signée. (Formulaire CERFA 10672.1)
- Preuve du Contrôle technique pour les véhicules de plus de quatre ans.
- Procuration au nom de HOME VISAS

Documents supplémentaires

- Mariage : un extrait d'acte de mariage.
- Divorce : jugement de divorce ou copie certifiée conforme laissant apparaître à qui revient le véhicule.
Le contrôle technique de moins de 6 mois n'est pas exigé pour l'époux ayant reçu l'attribution juridique du véhicule
- Succession : la preuve de la dévolution peut être faite par un acte ou une attestation du notaire, un acte de propriété ou de notoriété du juge d'instance, un certificat d'hérédité du maire. La transaction est gratuite pour l'époux survivant. Si il y a plusieurs héritiers, une lettre de désistement devra être fournie.
Le contrôle technique de moins de 6 mois n'est exigé pour l'époux survivant, pour les cohéritiers.
- Si l'acheteur n'est pas héritier, et si le titulaire de la carte grise est décédé depuis moins de 3 mois, il devra fournir : un certificat de cession signé par les héritiers, un acte notarié ou un certificat d'hérédité ou encore un certificat de propriété, un certificat de situation de moins d'un mois, un certificat de passage dans un centre de contrôle technique de moins de 6 mois, si le véhicule a plus de 4 ans. La carte grise devra être revêtue de la mention vendu et signée par les héritiers. Si le décès du titulaire de la carte grise est supérieur à 3 mois, le véhicule devra être d'abord immatriculé au nom de l'un des héritiers, sauf certification sur l'honneur de l'héritier qui avait la garde du véhicule de la non-circulation de celui-ci depuis le décès jusqu'à la date de la vente
- Changement de nom : justificatif du changement d'identité (décret de naturalisation jugement,...).

Tarif de la Carte Grise

- Suite à un mariage ou un divorce : formalités gratuite.
- Suite à un veuvage : formalité gratuite, pour le conjoint survivant exclusivement.
- Pour un changement de nom patronymique : coût unitaire d'une taxe de base.

Chèque à l'ordre du Trésor Public (Préfecture des départements 92-93-94)
Chèque à l'Ordre du Régisseur des Recettes de la Préfecture de Paris (Département 75)

LE TARIF est de 33,00 euros par cheval **fiscal** ou 16,50 euros pour les véhicules de plus de 10 ans

Tout document comportant une rature ou une surcharge sera refusé par les Services Préfectoraux